

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mardi 04 avril 2023

Référence
2023_023

L'an deux mille vingt-trois, le quatre avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune d'OLBY, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Samuel GAUTHIER, maire.

Objet de la délibération
Vote du budget primitif 2023 – budget principal

Présents : M. ACHARD Nicolas, M. ANDANSON Alain, Mme BRIGNON Hélène, M. CARAY Frédéric, Mme FINET Hélène, Mme GUILLAUME Michelle, M. GAUTHIER Samuel, Mme LANGLAIS Sarah, Mme MAZET LACOURT Noëlle, M. MEGEMONT Etienne, M. NESME Emmanuel, M. OUVRARD Dominique, Mme PLANEIX Bernadette, M. TRONCHE Aymeric.

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	14	15

Excusé(s) ayant donné procuration : Madame Catherine BONY (pouvoir à Madame Hélène FINET)

Absent excusé :

A été nommé(e) secrétaire : Mme MAZET LACOURT Noëlle

Date de la convocation
28 mars 2023

Objet de la délibération : Vote du budget primitif 2023 – budget principal

Rapporteur : Samuel GAUTHIER

Date d'affichage
11 avril 2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2311-1 et suivants relatifs à l'adoption du budget communal ;
 Vu l'article 107 de la Loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
 Vu le Décret n°2016-834 du 24 juin 2016 relatif à la mise en ligne de documents budgétaires par les collectivités territoriales et par leurs établissements publics de coopération ;
 Vu l'instruction comptable M14 applicable aux communes ;
 Vu le travail préparatoire réalisé par la commission finance, suivi d'une réunion de travail avec le conseiller aux décideurs locaux M. MARION BERTHE le jeudi 23 mars 2023,
 Vu la réunion du mardi 28 mars 2023 présentant un premier budget aux conseillers municipaux volontaires.

Vote
Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE DE CLERMONT -FERRAND
 Le : 11 avril 2023

Monsieur le Maire propose de présenter le budget principal.

Et

Celui-ci s'équilibre avec un montant total de 1 893 588 € en recettes et en dépenses.

Publication ou notification du :
 11 avril 2023

Ce montant se compose de la manière suivante selon le budget investissement et le budget fonctionnement :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	764 064,46 € dont 64 079 € (virement à la section investissement)	764 064,46 € dont 93 322,46 € de report de 2022
Investissement	1 129 524,67 €	1 129 524,67 € dont 64 079 € issus du budget fonctionnement

Il précise également les montants des opérations d'ordre de transfert entre sections :

- 10 375 € de dotations aux amortissements en dépenses budget fonctionnement
- 10 375 € d'annuité des immobilisations en recettes budget investissement

Monsieur le Maire présente le détail par chapitre du **budget fonctionnement** :

DEPENSES FONCTIONNEMENT	
CHARGES A CARACTERE GENERAL	247 646,00 €
CHARGES DE PERSONNEL	272 950,00 €
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	69 152,43 €
CHARGES FINANCIERES	5 540,00 €
OPERATIONS D'ORDRE	10 375,00 €
CHARGES EXCEPTIONNELES	94 322,00 €
VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT	64 079,03 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	764 064,46 €

RECETTES FONCTIONNEMENT	
PRODUITS DES SERVICES	58 711,00 €
IMPOTS ET TAXES	360 330,00 €
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	207 701 €
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	13 000,00 €
PPRODUITS EXCEPTIONNELS	31 000,00 €
EXCEDENT 2021	93 322,46 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	764 064,46 €

Monsieur le Maire apporte le détail par chapitre du **budget investissement** :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
SOLDE D'EXECUTION D'INV. REPORTE	174 035,95 €
OPERATIONS PATRIMONIALES	1 581,12 €
DOTATIONS FONDS DIVERS	2 667,00 €
REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS	346 000,00 €
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	36 725,00 €
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS	12 000,00 €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	502 876,03 €
IMMOBILISATIONS EN COURS	43 000 €
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8 639,57 €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 129 524,67 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
VIREMENT DE LA SECTION FONCTIONNEMENT	64 079,03 €
PRODUITS DES CESSIONS	6 660,00 €
OPERATIONS ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	10 375,00 €
OPERATIONS PATRIMONIALES	1 581,12 €
DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES dont excédent de fonctionnement 233 626,52 €	389 846,52 €
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	601 517,00 €
EMPRUNTS	55 466,00 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 129 524,67 €

Ceci exposé,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- VALIDE le budget primitif M14 pour l'année 2023 du budget principal.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.
Au registre sont les signatures.

Le Maire
Samuel GAUTHIER



Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le



ID : 063-216302570-20230404-2023_023-DE

